

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. PREAMBULE

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société CUPA PIZARRAS, S.A., La Medua, s/n, Carballada de Valdeorras 32330, Ourense, Espagne, immatriculé au Registre de Commerce de Ourense, sous la référence : « Hoja OR- 5651, Tomo 419, Folio 160 », dénommée dans le cadre des présentes « le Fournisseur », et tout acheteur, professionnel ou non professionnel, dénommé « l'Acheteur », souhaitant acquérir les Produits proposés à la vente par le Fournisseur.

2. COMMANDE

Les présentes conditions de vente sont à disposition de l'Acheteur sur le site web www.cupapizarra.com

Le fait de confirmer une commande, laquelle est envoyée par le Fournisseur à l'Acheteur implique l'adhésion entière et sans réserve de l'Acheteur à ces conditions générales de vente et prévalent sur toute condition d'achat. Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du Fournisseur, prévaloir contre les conditions générales de vente.

Les commandes deviennent définitives après acceptation expresse et par écrit de la commande du Fournisseur, par l'Acheteur.

Une fois les commandes devenues définitives elles ne peuvent pas être annulées. Toute somme versée d'avance par l'Acheteur sera considérée comme paiement du prix en avance, et pas comme garantie ou arrhes.

Le Fournisseur se réserve le droit, le cas échéant, de subordonner l'émission de la commande au versement d'un acompte par l'Acheteur ; ainsi que d'annuler ou de refuser toute commande d'un Acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

3. PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les prix de vente sont ceux indiqués dans les offres et tarifs du Fournisseur ou ceux convenus entre le Fournisseur et l'Acheteur. Ces prix sont nets et HT.

Le prix est payable en totalité à l'échéance indiquée sur chaque facture de vente.

En cas de paiement survenant après la date d'échéance, des intérêts de retard seront dus ; ils commenceront à courir à compter du jour suivant à la date d'échéance figurant sur la facture et continueront à courir jusqu'au jour du parfait paiement de la totalité des sommes dues au Fournisseur. Leur montant sera égal au taux d'intérêt appliqué par la BCE à son opération de refinancement la plus récente à la date d'échéance, majoré de 7 points. Les intérêts de retard seront exigibles le jour suivant la date d'exigibilité mentionnée sur la facture.

4- RESERVE DE PROPRIÉTÉ

Le Fournisseur se réserve, jusqu'au complet paiement du prix par l'Acheteur, un droit de propriété sur les produits vendus, lui permettant de reprendre possession desdits produits. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis au Fournisseur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

En revanche, le risque de perte et de détérioration sera transféré à l'Acheteur dès la livraison des produits commandés.

5- LIVRAISON ET QUALITÉ

Le délai de livraison est donné à titre indicatif et sans garantie. Le dépassement de ce délai ne peut donner lieu à aucune retenue ou indemnité. Le délai indiqué est en outre de plein droit suspendu par tout événement indépendant du contrôle du Fournisseur et ayant pour conséquence de retarder la livraison.

L'Acheteur doit vérifier à la réception la conformité des produits livrés aux produits commandés et l'absence de vice apparent. Si aucune réclamation ni réserve n'est formulée à ce titre par l'Acheteur au jour de la réception des produits, le Fournisseur ne sera pas responsable des défauts et lesdits produits ne pourront plus être ni repris, ni échangés.

Les ardoises peuvent présenter des variations de couleur, de veinage, et de texture sans que cela puisse être considéré comme un défaut.

L'exposition de l'ardoise aux conditions climatiques extérieures peut parfois entraîner une évolution des caractéristiques de la même.

Nos produits requièrent d'être installés par un professionnel, celui-ci devra réaliser la pose selon les normes en vigueur d'emploi de l'ardoise.

Tous les Produits bénéficient d'une fiche descriptive à disposition de l'Acheteur. Les fiches descriptives précisent quelles sont les caractéristiques techniques des produits et les recommandations d'utilisation.

6- RESPONSABILITÉ

Toute réclamation de dommages et intérêts est expressément exclue quand les dommages n'ont pas été causés par le Fournisseur par faute grave ou dol. La responsabilité contractuelle du Fournisseur est limitée à la valeur de la vente des produits.

En aucun cas, le Fournisseur assumera le manque à gagner, la perte de revenus, les coûts liés à l'inactivité ni, en général, les pertes que l'Acheteur pourra souffrir en raison d'un retard de livraison ou par la faute des défauts des produits.

7- PROTECTION DE DONNÉES PERSONNELLES

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par CUPA PIZARRAS, S.A., pour la gestion de notre clientèle. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées au service marketing et au service commercial. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : benelux@cupapizarra.com.

8- PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Le Fournisseur conserve l'ensemble des droits de propriété industrielle et intellectuelle afférents aux Produits, photos et documentations techniques qui ne peuvent être communiqués ni exécutés sans son autorisation écrite.

9- ETHIQUE ET ANTICORRUPTION

Le Fournisseur s'engage à mener ses activités commerciales avec les plus hauts standards d'honnêteté et d'intégrité et en conformité avec toutes les exigences légales et réglementaires. Toutes les politiques qui composent le Programme de Conformité du Fournisseur sont disponibles sur le site www.cupagroup.com.

L'Acheteur reconnaît et accepte par la présente respecter le Programme de Conformité susmentionné. En outre, l'Acheteur évitera toute pratique ou conduite contraire à l'éthique ou qui pourrait constituer une violation de toute loi, réglementation ou Programme de Conformité. Notre politique éthique est basée sur la tolérance zéro pour la commission d'infractions, mettant en œuvre un canal d'alerte à cette fin. De même, l'Acheteur s'engage à informer immédiatement le Fournisseur de toute infraction commise à l'encontre de ses employés et pouvant l'impliquer.

10- LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente, et les opérations qui en découlent sont régies par et soumises au droit espagnol.

En cas de litige qui n'aurait pu être résolu à l'amiable, il est convenu que seul les Tribunaux de Ourense (Espagne) seront compétents.

Je déclare avoir pris connaissance et accepté les termes et les conditions générales de vente figurant sur ce document.
Signature du client :